Décision n° 2018-1730
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 27 décembre 2018
abrogeant des autorisations d'utilisation de fréquences assignées
délivrées à diverses entités
pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile

Le président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques (ci-après CPCE), et notamment ses articles L. 41 à L. 43, R. 20-44-5 à R. 20-44-11 et D. 406-5 à D. 406-17 ;

Vu le décret n° 2002-775 du 3 mai 2002 pris en application du 12° de l'article L. 32 du code des postes et télécommunications et relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques émis par les équipements utilisés dans les réseaux de télécommunication ou par les installations radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1531 du 24 octobre 2007 instituant une redevance destinée à couvrir les coûts exposés par l'État pour la gestion de fréquences radioélectriques ;

Vu le décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 modifié relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 modifié portant application du décret n° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radioélectriques dues par les titulaires d'autorisations d'utilisation de fréquences délivrées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017 modifié relatif au tableau national de répartition des bandes de fréquences ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs, telle que modifiée en dernier lieu par la décision n° 2017-0383 du 21 mars 2017 ;

Vu la décision du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 26 septembre 2018 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1er et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l'Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu les demandes présentées par les entités mentionnées dans l'annexe à la présente décision ;

Décide :

Article 1. Les autorisations d'utilisation de fréquences délivrées à diverses entités pour leur réseau radioélectrique indépendant du service mobile sont abrogées, dans les conditions précisées en annexe à la présente décision. Les fréquences attribuées par ces autorisations sont restituées.

Article 2. La directrice Mobile et Innovation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux titulaires.

Fait à Paris, le 27 décembre 2018,

Pour le Président et par délégation

Maxime FOREST
Directeur Adjoint mobile et innovation

Annexe à la décision n° 2018-1730
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 27 décembre 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
198701834	SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS	62 CALAIS	1 VHF
198901702	PSA AUTOMOBILES SA	92 LA GARENNE COLOMBES	2 VHF
198905069	UNION PRODUCTEURS GRANGENEUVE	33 RAUZAN	1 VHF
199000523	SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS	30 NIMES	2 UHF
199003766	GIE DES RADIOS TAXIS COTIERS	56 PLOEMEUR	2 VHF
199004248	NFM TECHNOLOGIES	71 LE CREUSOT	1 VHF
199005268	NFM TECHNOLOGIES	71 LE CREUSOT	1 VHF
199007603	PSA AUTOMOBILES SA	92 LA GARENNE COLOMBES	2 UHF
199008918	PSA AUTOMOBILES SA	92 LA GARENNE COLOMBES	1 UHF
199100786	HOP	69 COLOMBIER SAUGNIEU	2 UHF
199103016	PSA AUTOMOBILES SA	92 LA GARENNE COLOMBES	2 VHF
199103576	COMMUNE DE BAIE MAHAULT	97 BAIE MAHAULT	2 UHF
199104936	COMMUNE D'ALLEMONT	38 ALLEMOND	1 VHF
199201685	PSA AUTOMOBILES SA	92 LA GARENNE COLOMBES	1 UHF
199203481	MACHADO JOAO BORGES	94 BOISSY ST LEGER	2 VHF
199207930	SABLIERES CAPOULADE	77 ISLES LES MELDEUSES	1 VHF
199209014	COMMUNE DU GOSIER	97 LE GOSIER	2 VHF
199211759	SOC ECON MIXTE EQUIP DEVELOP	48 ST DENIS EN MARGERIDE	1 UHF
199301591	SNCF RESEAU	67 BISCHHEIM	1 UHF
199301591	SNCF RESEAU	67 BISCHHEIM	2 VHF
199405063	LE GRENIER DU ROY	16 CHATEAUBERNARD	2 UHF

Annexe à la décision n° 2018-1730
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 27 décembre 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
199506391	COMMUNE DE GOURBEYRE	97 GOURBEYRE	1 VHF
199506454	COMMUNE DU GOSIER	97 LE GOSIER	2 VHF
199601085	PSA AUTOMOBILES SA	92 LA GARENNE COLOMBES	5 VHF
199601546	COMMUNE DE LANGRES	52 LANGRES	2 VHF
199603824	TURPEAU FORMATION	85 FONTENAY LE COMTE	1 UHF
199702812	SOC ECON MIXTE EQUIP DEVELOP	48 VILLEFORT	1 VHF
199703331	EQIOM	76 OISSEL	1 UHF
199800316	METIVIER PASCAL	77 COURTRY	1 UHF
199801706	ELECTRICITE DE FRANCE	62 ARRAS	1 UHF
199900459	MAIN SECURITE	93 BOBIGNY	1 UHF
200000475	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE MARTINIQUE	97 LE LAMENTIN	1 UHF
200000618	COMMUNE DE ST ROSE EN GUADELOUPE	97 STE ROSE	1 VHF
200201317	ND CTL	31 TOULOUSE	1 UHF
200201835	NFM TECHNOLOGIES	71 LE CREUSOT	1 VHF
200300316	COMMUNE DE MONTLHERY	91 MONTLHERY	2 UHF
200300836	NOVAR FRANCE	38 ST QUENTIN FALLAVIER	1 UHF
200301245	SA AMBULANCES BAYARD	31 TOULOUSE	2 VHF
200301256	SA GARDEL	97 LE MOULE	1 UHF
200301422	COSSON SA	95 LUZARCHES	1 UHF
200301750	SOC EAUX VERSAILLES-ST CLOUD	78 LOUVECIENNES	1 VHF
200400216	AMBULANCE A 29	29 BREST	2 VHF

Annexe à la décision n° 2018-1730
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 27 décembre 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
200500484	COMMUNE DE TOURNON SUR RHONE	07 TOURNON SUR RHONE	2 VHF
200501376	VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX	65 OURSBELILLE	1 UHF
200600389	DRVRACING	63 ORCINES	1 UHF
200800488	BUCHEN ICS	76 LE HAVRE	1 UHF
200800956	SYNTHEXIM	62 CALAIS	1 UHF
200800983	CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE PARIS	75 PARIS	1 UHF
200801120	SESAME AUTISME ILE DE FRANCE	78 PLAISIR	1 UHF
200801129	ASSOCIATION DELOS APEI 78	78 LIMAY	1 UHF
200801282	SCP GEOMETRES-EXPERTS CHAUVEAU	49 CHEMILLE	1 UHF
200801553	SPIDE	65 MAUBOURGUET	2 UHF
200900047	SOCORAIL	69 SOLAIZE	7 UHF
200900579	TAXIS DES AEROPORTS	69 COLOMBIER SAUGNIEU	2 UHF
200901422	SERIS SECURITY	33 STE EULALIE	1 UHF
201000772	DEPANN 2000	93 NOISY LE SEC	2 UHF
201100149	DHL SERVICES LOGISTIQUES	69 MEYZIEU	1 UHF
201100925	SERIS SECURITY	24 BANEUIL	2 UHF
201200759	LANCRY PROTECTION SECURITE	94 CHARENTON LE PONT	2 UHF
201200761	LANCRY PROTECTION SECURITE	94 CHARENTON LE PONT	2 UHF
201200764	LANCRY PROTECTION SECURITE	94 CHARENTON LE PONT	2 UHF
201201474	TECHNYSIM	91 BONDOUFLE	2 UHF
201300410	MAIN SECURITE	13 MARSEILLE	2 UHF

Annexe à la décision n° 2018-1730
du président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 27 décembre 2018

Autorisation d'utilisation de fréquences assignées pour les réseaux radioélectriques indépendants

Restitution de fréquences

Dossier	Titulaire	Utilisation	Fréq
201301900	PARC AMAZONIEN DE GUYANNE	97 REMIRE MONTJOLY	1 VHF
201302406	ASS DES CHASSEURS DE GD GIBIER	18 CONTRES	1 VHF
201302610	STE MANUTENTION	59 GRANDE SYNTHE	1 UHF
201400984	GROUPE PROGARD FRANCE PROTECTION	41 GIEVRES	1 VHF
201500111	HOP	69 LYON ST EXUPERY AEROPORT	1 VHF
201501247	ABEILLE RADIO TAXI	75 PARIS	2 UHF
201600041	HFIS	01 CONTREVOZ	1 VHF
201601445	EIFFAGE GENIE CIVIL	13 ISTRES	4 UHF
201700668	SBF GROUPE	28 DROUE SUR DROUETTE	1 UHF
201701068	ECOMAT	49 ANGERS	1 UHF
201800004	ECOMAT	49 ANGERS	1 UHF
201800006	ECOMAT	14 DEAUVILLE	1 UHF
201800007	ECOMAT	14 DEAUVILLE	1 UHF
201800304	ECOMAT	49 CHAZE HENRY	1 UHF
201800363	ECOMAT	14 CAEN	1 UHF
201800560	EIFFAGE CONSTRUCTION	65 ARAGNOUET	1 UHF
201800564	DESMAREZ	40 MOLIETS ET MAA	3 VHF
201800933	HOP	44 BOUGUENAIS	1 VHF
201800961	AUTOMATISME GRUE SECURITE	75 PARIS	2 UHF